

C. PCT 1518

Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur de communiquer que le rapport (document PCT/CTC/30/27) de la trentième session du *Comité de coopération technique du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui s'est tenue du 8 au 12 mai 2017, a été adopté par correspondance. Le rapport ainsi que les autres documents de la session sont disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=42647).



Le 25 octobre 2017